

C'est mardi prochain le 13 du courant qu'aura lieu, dans la grande salle du Marché Bonaparte, à 7 heures du soir, la Grande Assemblée pour demander le rappel des lois de navigation anglaises.

De nouvelles expériences viennent d'être faites dans des jardins anglais sur l'effet qu'opère sur les camélias le verre mat ou dépoli.

M. McNab, l'un des plus habiles jardiniers d'Edimbourg, a mis dans des bouteilles remplies d'eau des grossilles à grappes et à maqueron.

La capitale du Céleste-Empire vient d'être le théâtre d'une révolution fort curieuse. Il existe à Pékin un tribunal de censure, appelé Toucha-Yuen, chargé de censurer les livres et les écrits imprimés dans l'empire chinois.

Les comédiens ne sont pas excommuniés.— Nous lisons dans la Semaine de Paris. Les membres du bureau du club républicain des artistes dramatiques se sont rendus hier chez M. l'Archevêque de Paris pour lui demander de lever publiquement la sentence d'excommunication qu'un concile d'Arles avait lancée jadis sur les corps des comédiens.

TOULOUSE.—On nous écrit de cette ville, le 28 avril: "Abd-el-Kader n'est point parti hier; dans la journée il a reçu de nombreuses visites. Tout le monde s'accorde à dire que l'ex-émir a une physionomie extrêmement intelligente et distinguée, et qu'il conserve dans sa position une grande dignité.

On frappe en ce moment la médaille républicaine qui sera donnée à tous les membres de l'Assemblée nationale. Cette médaille représentera, d'un côté, la figure symbolique de l'Assemblée donnant des lois à la France; de l'autre côté on lira le nom du représentant dont elle sera la propriété.

COMTE DE ST. MAURICE.

Défaite éclatante de M. L. J. Papineau.— M. L. J. Papineau vient de visiter le comté de St. Maurice, qui au lieu de se réunir en masses pour donner à son représentant une bonne et cordiale approbation si peu sa conduite réputation, qu'il n'a rien fait de tout pour le recevoir.

M. Papineau n'a trouvé à son arrivée aux Trois-Rivières, personne pour le recevoir. De cette ville à Machiche, il était accompagné de quelques individus sans influence ni importance.

Le dîner que ses amis et partisans quand même voulaient lui faire donner n'a pas eu lieu, faute de souscripteurs; enfin dans l'assemblée de Machiche il y a eu une forte division contre lui et l'amendement proposé à la résolutions approuvant sa conduite aurait passé, si on ne se fut pas servi de moyens honteux pour arrêter les procédés réguliers de l'assemblée et troubler le bon ordre.

Voici les détails exacts des procédés de cette assemblée communiqués à la Minerve par un témoin oculaire:

"C'est M. Richer dit Laféche, qui a agi comme président, et M. le Dr. Malhiot comme secrétaire. Ce dernier a, de sa voix la plus solennelle, introduit M. Papineau à ses constituants; ceux-ci parurent surpris de ne pas trouver chez lui cette prestance guerrière qu'on leur avait tant vantée. Il n'y avait pas deux mille personnes en tout, y compris les femmes et les enfants qui étaient en grand nombre.

"Après son discours, le Dr. Malhiot s'avança avec une série de résolutions fondées, a-t-il dit, sur le programme du comité du progrès et de la réforme de Québec; mais pour, sans doute, complaire à son patron, il a jugé à propos de ne point s'arrêter aux parties du programme en question, qui expriment les raisons que le peuple du pays doit avoir de reposer confiance dans le gouvernement responsable.

"Après son discours, le Dr. Malhiot s'avança avec une série de résolutions fondées, a-t-il dit, sur le programme du comité du progrès et de la réforme de Québec; mais pour, sans doute, complaire à son patron, il a jugé à propos de ne point s'arrêter aux parties du programme en question, qui expriment les raisons que le peuple du pays doit avoir de reposer confiance dans le gouvernement responsable.

ment contre l'administration et les journalistes, et que personne ne chercha à interrompre. Après qu'il eut fini, M. Loranger, appelé de nouveau à porter la parole, s'avança une seconde fois et dit qu'il se flattait que le président ayant accordé la parole à M. Dessaulles qui était entièrement étranger au comté, il obtiendrait le même privilège, lui qui était né dans le comté et qui y avait des affections.

"Après le départ de M. Papineau et de sa petite compagnie, à peu près composée d'un quart des personnes présentes, l'assemblée s'organisa de nouveau. M. DESAUNIER, ex-M. P. fut appelé au fauteuil, et le Dr. DESAUNIER prit d'agir comme secrétaire. M. Loranger fut ensuite appelé à grands cris, et parla pendant quelque temps, stigmatisant la conduite honteuse et lâche que les partisans de M. Papineau avaient tenue à l'égard de leurs adversaires, et faisant connaître en peu de mots les résultats que le pays devait attendre de la politique remuante de M. Papineau, de son agitation inconsidérée.

Les résolutions suivantes furent ensuite adoptées à l'unanimité, et comme je vous l'ai déjà dit, je puis l'affirmer, sur la connaissance personnelle que j'ai du comté qu'elles sont l'expression de l'opinion générale.

Résolu.—Que le comté de St. Maurice repose dans la sagesse du ministère actuel, dans son dévouement aux intérêts canadiens la plus entière confiance, et que ce comté saisis cette occasion d'une assemblée des électeurs, pour exprimer aux ministres sa satisfaction de leur avènement au pouvoir et l'espoir que le pays leur continuera l'appui qu'ils en ont reçu jusqu'à ce jour.

Nous n'avons que quelques mots à ajouter à tout ce que dessus. Nous avons vu nous-même plusieurs personnes présentes à l'assemblée qui corroborent la vérité des faits contenus dans la correspondance de la Minerve. Sur la foi de ses électeurs nous pouvons dire que jamais M. Papineau n'aurait été élu au comté de St. Maurice, s'il eut énoncé les sentiments qu'il professe aujourd'hui; car ce comté a confiance dans le ministère actuel et veut le soutenir en Parlement. Or, M. Papineau ne veut pas le soutenir, mais au contraire a commencé contre lui une opposition factieuse, acharnée, inconstitutionnelle.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général faire les nominations suivantes, savoir: Samuel Bealey Harrison, Ecr., pour être Juge de la Cour du District de Hume, en la place de Robert E. Burns, Ecr., qui a résigné.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général faire les nominations suivantes, savoir: Samuel Bealey Harrison, Ecr., pour être Juge de la Cour du District de Hume, en la place de Robert E. Burns, Ecr., qui a résigné.

général d'icelui—avec l'hon. Adam Ferguson, comme Président, et George Brown, Ecr., comme Secrétaire.

Andrew Drummond de Toronto, gentilhomme, pour être Notaire Public dans cette partie de la province ci-devant Haut-Canada.

Pierre Hector Morin, Ecr., pour être Maître du Hâvre de Montréal, en la place de Wm. K. Rayside Ecr., décédé.

Edmund Cox, Ecr., pour être Régistrateur du comté de Drummond, en la place de Jas. Duncan, Ecr., démis.

BUREAU DU SECRÉTAIRE, Montréal, 2 juin 1848.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général nommer les Messieurs suivants Commissaires des Petites Causes sous l'acte 7 Vict. chap. 19, savoir:

Pour la Paroisse de Lacorne, Comté de Terrebonne; Messieur Jn. Henry Aussem Archibald Macdonald, John Bayne et James Green. [Ancienne commission révoquée.]

Pour la Paroisse de St. Jacques Le Mineur, comté de Huntingdon; MM. Jos. Beaudin, S. Bard et Ephrem Bouchard. [Anc. com. rév.]

BUREAU DU SECRÉTAIRE, Montréal, 20 mai 1848.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général nommer les Messieurs sous-mentionnés commissaires des Petites Causes, sous l'acte 7 Vict. cha. 19 savoir:

Pour la paroisse de St. Edouard de Gentilly; M. M. Thomas Fortier, Adolphus Stein, Edouard M. Poisson, Joseph Grindler, David Maillot et Félix Maillot.

Pour la paroisse de Ste Geneviève, comté de Montréal; MM. Jean Louis Forbes, Guillaume Gamelin Gancher et Auguste Demers. [Ancienne Commission révoquée.]

Naissance.

A St. T. Imothée, le 5, la Dame de M. Michel Martine a mis au monde un fils.

MARIAGE.

En cette ville, hier, par Messier Fay, M. P. R. Robillard, marchand, de St. François, à Dlle. Elmire Elie, de cette ville.

A Québec, le 6, par Messier F. Bateau du séminaire. Ed. Modeste Poisson, Ecr., M. D., de Gentilly, avec Marie Coraline Delphine Bateau 2de. fille de F. Bateau, Ecuyer.

Deces.

Au village de l'Assomption, le 31 mai dernier, et inhumé dans l'église paroissiale le 2 courant, Dame Marie-Ether Loisel, épouse de LAURENT LE ROUX, Ecr., âgée de 74 ans.

Au courant Ste Marie, près de cette ville, hier le 7 du courant, après une maladie de plus d'un an, supportée avec la résignation d'un vrai chrétien. (consomption) à l'âge de 16 ans et 3 mois, François-Edmond Gaudry dit Bourbonnière; il laisse pour déplorer sa perte un père, une mère, quatre frères et deux sœurs.

A la Chine, le 4, Sophie-Mathilda, enfant de J. G. Gundlack, Ecr., âgée de 3 ans.



AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS adressées au Soussigné et en-voieses Soumissions pour Bassin, seront reçues jusqu'à SAMEDI, le 17 du courant, pour FAIRE LES QUAIS des Bassins WELINGTON et ST. GABRIEL du CANAL de LACHINE, suivant les plans et spécifications qui peuvent être vu et examinés à ce bureau où l'on pourra se procurer d'autres détails ainsi que des formules de Soumissions.

Par Ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, 7 juin 1848.

CANAL DE CHAMBLY.

AVIS est par le présent donné que, dans l'intention de rencontrer les intérêts du commerce, les Commissaires des TRAVAUX PUBLICS ont consenti de reculer l'époque de la clôture du CANAL de CHAMBLY jusqu'à SAMEDI, le 24 jour de SEPTEMBRE prochain auquel jour l'eau sera retirée du dit Canal qui restera fermé jusqu'au 20e jour du dit mois.

Par Ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, 8 juin 1848.



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 3 juin 1848.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les lots composant le Village d'Elgin, récemment établi, le quelle se compose de la moitié sud du lot de Réserve du Clergé, No. 11. du 8e. rang du Township de Sutton, dans le Comté de Missisquoi, B. C., seront mis en vente le ou après le PREMIER AOUT prochain, au prix et aux conditions ci-après mentionnées, par ORIN J. KEMP, Ecuyer, l'Agent Local à Frelingsburgh, à qui l'on devra s'adresser.

1° — Les Lots seront pris d'après le contenu spécifié dans les documents publics.

2° — Les Occupants de bonne foi avant l'arpentage ont un droit de préemption.

3° — Un dixième seulement du prix d'achat devra être payé comptant, le reste sera payable en neuf versements égaux annuels, d'un dixième chaque, au Premier Janvier, avec intérêt du jour de la vente, le premier devant se faire au premier Janvier qui suivra le jour de la vente.

4° — Il ne sera pas reçu de Scrip en paiement. On pourra, en s'adressant à l'Agent ci-haut mentionné, connaître la position et la contenance de chaque lot, et obtenir tous autres renseignements relatifs.

5° — Une insertion par semaine, jusqu'au temps de la vente, en français, dans La Minerve et La Revue Canadienne.—5 juin.

HUILE POUR LES PHARES. DES SOUMISSIONS seront reçues au BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS jusqu'à MERCREDI, le QUATORZE de JUIN prochain de ceux qui désireraient fournir l'huile nécessaire pour l'usage des Phares des Lacs Erié et Ontario, etc.

5250 Gallons d'huile d'Hiver pressée SPERMATIQUE de la meilleure qualité (un échantillon de laquelle, pas moins d'une pinte doit accompagner les soumissions) qui devra être fournie en quarts n'excedant pas soixante gallons, et qui pourra être mesurée de nouveau s'il est jugé nécessaire.

Les Soumissions doivent mentionner à quel prix le tout ou partie de l'huile pourra être livrée à Montréal, Kingston, Toronto et Hamilton respectivement.

La livraison de toute la quantité devra être effectuée le ou avant le 10 juillet prochain, et le paiement sera fait dans les dix jours qui suivront, après que la quantité et la qualité de l'huile auront été reconnues, reçues et certifiées par un des Officiers appartenant au Département des Travaux Publics.

Les Soumissions devront être endossées "Soumissions pour l'huile des Phares" et contenir les signatures de deux personnes responsables qui sont disposées à se porter cautions pour la due exécution du contrat.

FRANCIS HINCKS, Inspecteur-Général. Bureau de l'Inspecteur-Général, Montréal, 29 mai 1848.

VOYAGE DE PLAISIR A VARENNE. DIMANCHE prochain, le 11 du courant, le bateau à vapeur, STE. HELENE, Capt. L. SPERANCE, laissera ce Port à Une heure précise de l'après-midi, arrivera à BOUCHERVILLE, et sera de retour de bonne heure. Prix du passage: 30 sous pour aller et revenir. Montréal, 8 juin.

ECOLE DE JOUR AVEC PENSION DE LA RUE SAINT-URBAIN. Principale.—M. S. Phillips, ci-devant du High School Professeur-Assistant.—M. M. Robertson & Harris. Français et Italiens.—M. Escalonne. Dessin.—M. Morris de l'Académie Royale d'Edimbourg. Ecole de Génie } M. G. Patterson, ci-devant du Bureau des Travaux Publics en Irlande. Mathématique. } TERMES: Payable d'avance par Quartiers. Par année. Département Préparatoire..... £6 0 0 Anglais et Mercantile..... 8 0 0 Classiques, Mathématiques et Français. 10 10 0 Département plus avancé pour les jeunes gens qui se préparent à embrasser quelque profession..... 12 10 0 PENSIONNAIRES, £40 à £50 par année. Un charge Extra pour la Classe de Dessin.

MR. PHILIPPS reconnaissant pour le patronage distingué qu'il a reçu des citoyens de Montréal, à l'honneur de les informer qu'il a maintenant complété ses arrangements pour donner dans son Académie une éducation égale à celle d'aucune autre Ecole en Canada. Ayant pu se procurer les services de M. Patterson, on instruira les enfants dans toutes les branches des sciences pratiques et du Génie-Civil, comprenant le Dessin Isométrique, la construction des chemins de fer, des chemins ordinaires, des canaux, hâves, ponts et chaussées, aqueducs, vladucs et l'amélioration des rivières, baies, etc., etc. Le Département de l'Arpentage et de l'Inspection ne sera pas négligé et comprendra l'Arpentage, Trigonométrie, l'Inspection marine des Rivières et aussi l'art de tirer les niveaux. Les lectures sur la Chimie, la Philosophie et l'Histoire Naturelle seront continuées. S. PHILIPPS, PRINCIPAL. Rue St. Urbain } 15 mai 1848. }

ECOLE DE JOUR ET DE PENSION. RUE CRAIG. MR. DUTTON informe respectueusement ses amis et les citoyens de Montréal qu'il a OUVERT son ETABLISSEMENT pour l'INSTRUCTION des JEUNES MESSIEURS dans toutes les branches de l'éducation nécessaire pour les qualifier pour la carrière Commerciale et Professionnelle aux termes suivants: Payables par Quartier d'avance. Education Anglaise préparatoire avec l'Arithmétique Mentale..... £2 10s par An. L'Écriture et l'Arithmétique par Induction et la routine ordinaire..... 4 0 " Education Anglaise complète avec la composition et l'usage du Globe..... 5 0 " Français et Italien en addition..... 6 0 " Les langues Grecques et Latines avec le Dessin, la Sténographie et les Mathématiques en addition..... 7 10 " Un petit nombre de Pupilles peuvent être pensionnés. Charges, comprenant l'Éducation complète. Au-dessous de 10 ans—£30 par année. Au-dessus de 15 ans—£35 par année. Des références respectables peuvent être données, si requises. L'Éducation Collégiale de M. DUTTON, sa longue connaissance pratique des carrières commerciales et professionnelles, son expérience lui donne la faculté de diriger ces élèves par le chemin le plus court, vers l'acquisition de ces connaissances qu'ils veulent acquérir et d'une éducation égale à aucun autre en cette Province. Une Série de Lectures Philosophiques sera commencée le plus tôt possible. Bâtisse d'Orstell, partie Ouest de la rue Craig. 20 mai, 1848.

BANQUE DU PEUPLE. VIS est par le présent donné, que JOHN DAVIS, Ecr., ayant résigné sa place comme Directeur de la Banque du Peuple, ne fait plus partie de la Corporation de cette Banque et que l'Hon. F. A. QUESNE, A. PREVOST et S. B. BONNER, Ecr., ont été élus membres de la dite Corporation. Par Ordre, B. H. LEMOINE, Secrétaire. Montréal, 8 juin 1848.—c.